

Ofac choisit Swisscom comme autorité de certification (CA) pour sa carte de professionnel de santé pharmacien : HPC-System©

Genève, le 25 septembre 2007 – Ofac, la société coopérative des pharmaciens suisses, fournit des prestations à ses sociétaires (plus de 75% des pharmacies suisses) dans le domaine de la gestion administrative et informatique de l'officine.

Dans le but d'anticiper sur les exigences à venir dans le domaine de la santé, Ofac a lancé en 2003 la carte de professionnel de santé (HPC) pour la pharmacie d'officine, sous le nom de *HPC-System©*.

La carte HPC (*Health Professional Card*) doit permettre à tout professionnel de santé de s'authentifier de manière totalement sûre, afin de pouvoir participer aux échanges électroniques entre professionnels de santé et accéder aux données des patients, selon ses droits d'accès. De plus, la carte HPC permet, par l'utilisation de certificats logés dans son microprocesseur, de signer électroniquement des documents numériques.

Déployé progressivement dans les pharmacies, *HPC-System©* est utilisé actuellement par plus de 95% des officines suisses dans leur travail quotidien nécessitant des procédures d'échanges informatiques ou la consultation et le partage de données confidentielles.

Dans le cadre de l'évolution technique du *HPC-System©*, Ofac a décidé de recourir à Swisscom en tant que fournisseur suisse pour s'approvisionner en certificats répondant aux exigences de la loi fédérale sur la signature électronique.

Ofac assure ainsi la compatibilité du *HPC-System©* avec le système de carte de professionnel décidé par la FMH (organe faîtière des médecins suisses), cette dernière ayant également fait confiance à Swisscom pour la délivrance de leur propre certificat. Ofac facilite par cette décision les échanges et relations actuels et futurs entre médecins et pharmaciens dans le cadre des réseaux de soins intégrés et des projets de cyber santé promus par le Conseil fédéral.

Les adaptations techniques du *HPC-System©* pour accueillir ces nouveaux certificats seront effectuées durant l'année à venir.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :

Luc Giacobino, tél. 022 787 07 56 ou 079 626 57 86, lg@pga-communication.ch